



Economie En se lançant dans la production de miel en Nouvelle-Zélande, la famille Knopf a touché le jackpot. » 17



Un site fribourgeois pour écouler les stocks
Commerce. Trois Fribourgeois se sont associés pour créer la plateforme wouaip.com, un site de vente en ligne permettant aux entreprises de liquider massivement leurs invendus. » 18

RÉGIONS

15
LA LIBERTÉ
MARDI 30 JUIN 2020

La campagne en vue de la votation du 27 septembre sur le centre sportif régional en Gruyère est lancée

La question à 55 millions de francs

« GUILLAUME CHILLIER

Infrastructures » C'est la question à 55 millions qui occupera les Gruériens au début de l'automne 2020. Souhaitent-ils libérer ou pas cet important montant pour la création d'un centre sportif régional sur le site de la Ronclina, à La Tour-de-Trême? Là, à deux pas du Cycle d'orientation, le district prévoit la construction de trois bassins (une piscine de 25 mètres avec huit lignes d'eau, une patinoire et un bassin d'apprentissage), ainsi que d'une halle triple de gymnastique, dont l'une dédiée à la pratique des agrès. Une halle pour les lutteurs, une buvette et une patinoire destinée à remplacer celle – vieillissante – d'Espace Gruyère sont aussi planifiées.

Hier face à la presse, les initiateurs ont lancé la campagne en vue de la votation du 27 septembre prochain, organisée en raison du référendum financier obligatoire. Et si l'on en croit le préfet de la Gruyère, Patrice Borcard, et le président de l'Association intercommunale Sports en Gruyère (AISG), Pascal Lauber, les arguments en faveur du centre sportif régional sont nombreux.

A la louche: soutenir les écoles, les associations et la population avec des infrastructures adaptées à l'évolution démographique de la Gruyère; répondre aux exigences cantonales; dynamiser les activités sportives; encourager la fonction sociale et intégrative du sport et promouvoir les bienfaits de l'activité physique. Ou encore permettre à Bulle de devenir un «centre suisse de référence» avec des installations «attractives» et offrir aux touristes des activités complémentaires au ski.

Mieux qu'une piscine seule
En lui-même, le projet est jugé «raisonnable et d'envergure suffisante», selon les mots de Pascal Lauber. Qui le qualifie de «pragmatique», «concentré sur l'essentiel» et «évolutif». Il poursuit: «Construire une piscine est nécessaire pour respecter les normes scolaires. Dans tous les cas, il faut en réaliser une. Si on la fait seule, elle coûterait entre 25 et 28 millions. Alors qu'avec 55 millions, nous avons tout un centre sportif», calcule Pascal Lauber.

Du côté de Patrice Borcard, on rappelle que «les besoins en infrastructures sportives sont connus depuis 2009 et ont explosé ces dernières années». «La population a fortement augmenté. Il y a de plus en plus de jeunes. Ce centre, il est pour eux.» Le préfet évoque aussi à quel point les différentes halles du district sont pleines à craquer, du matin au soir. Même les



Une image d'illustration de ce à quoi pourrait ressembler le centre sportif régional, prévu sur le site de la Ronclina à La Tour-de-Trême. GD Architectes SA

toutes récentes du Cycle d'orientation de Riaz.

«Décrivant le projet comme «rassembleur pour toute une région», il rappelle les importants montants débloqués par les communes pour les personnes en fin de vie – 120 millions sur une dizaine d'années – et relève le besoin d'équilibrer les investissements au nom de la «solidarité entre générations». Il y voit aussi une poursuite de la régionalisation du district, seule façon de maintenir la qualité de vie en Gruyère, selon lui. «Cet investissement de 55 mil-

«Construire une piscine est nécessaire pour respecter les normes»

Pascal Lauber

lions est important. Mais il faut le faire pour les prochaines générations», plaide encore Patrice Borcard.

Coût en baisse

Reste que pour en arriver à ce lancement de campagne, la route a été longue (lire ci-dessous). Quelques communes ont fait part de leurs craintes, souvent liées aux coûts financiers. Certains affirmaient même que construire un centre était synonyme de hausse d'impôts. Alors pour obtenir l'approbation des exécutifs, la clé de répartition

des coûts a été affinée. Elle prend désormais en compte la distance entre les communes et le centre ainsi que la desserte en transports publics. Aussi, l'amortissement du bâtiment a été échelonné sur 33 ans au lieu de 25 et les inévitables rénovations futures devront être financées ultérieurement au coup par coup.

Enfin, le choix d'Espace Gruyère pour l'exploitation du centre a aussi permis de contenir la facture (lire ci-dessous). De quoi faire passer le coût moyen pour les communes de 102 francs à 68 francs par habi-

tant. Si bien qu'aujourd'hui, aucun opposant au projet ne s'est déclaré publiquement. A l'inverse, une association des Amis du centre sportif réunit 5500 membres, dont un nombre important de sociétés sportives.

En cas de majorité simple pour le oui le 27 septembre, ce sera alors aux assemblées communales et autres conseils généraux d'approuver la modification des statuts de l'AISG cet automne. Un seul non et c'est tout le projet qui capote. On estime que le centre pourrait voir le jour en 2026. »

Espace Gruyère exploitera le futur centre sportif

Si le centre sportif régional se construit, Espace Gruyère en sera l'exploitant. Favorable au projet, sa directrice Marie-Noëlle Pasquier explique ce que cela pourrait impliquer pour son centre d'exposition.

La situation d'Espace Gruyère est particulièrement difficile avec la crise du coronavirus. Mais l'annonce que votre centre va exploiter le centre sportif régional, s'il se fait, n'est-elle pas réjouissante?

Marie-Noëlle Pasquier:

Tout à fait. Nous avons été approchés car l'idée était de trouver un acteur local avec de l'expérience notamment dans la gestion d'une patinoire. Espace Gruyère peut être un exploitant raisonnable avec un intérêt dans le développement régional et de la communauté du district. Nous sommes à l'inverse de ce que pourrait être un autre exploitant avec des intérêts purement financiers.



Qu'est-ce que cela pourrait changer pour vous en termes d'organisation?

L'exploitation du centre sportif demandera probablement un renforcement des ressources d'Espace Gruyère, surtout au niveau de l'exploitation. Par contre, il y a des synergies possibles au niveau administratif et technique. Sur ce dernier point, par exemple pour la gestion de la piscine, nous pouvons imaginer des synergies avec les autres infrastructures de ce type dans la région.

Ce pourrait aussi être une source de revenus stable...

Hors virus capable de tout arrêter, je pense que oui. Nous allons probablement travailler au travers d'un mandat d'exploitation comme celui que nous avons pour la patinoire. Ce seraient donc des revenus déterminés sur la base d'un cahier des charges. Des revenus a priori garantis. Toutefois, rien n'est encore déterminé et

il est aujourd'hui prématuré de s'avancer sur un quelconque modèle.

Quel bénéfice tirerez-vous de la suppression de la patinoire à Espace Gruyère avec la construction de la nouvelle?

C'est très positif. Avec les années, la partie événementielle d'Espace Gruyère a pris beaucoup d'importance. La patinoire souffre de ce développement. Il n'y a pas une saison de glace qui n'est pas interrompue cinq ou six fois, ce qui génère des coûts et un sentiment de culpabilité vis-à-vis des utilisateurs.

La suppression de la patinoire nous ouvrirait des perspectives. Cela simplifierait l'organisation d'événements et serait un gain de temps et d'argent. Si le centre sportif se fait, nous devons par contre investir dans la halle ainsi libérée pour l'équiper et développer un modèle d'affaires. De plus, cela nous permettrait d'accueillir des banquets d'entreprises qui draineraient jusqu'à 1200 personnes. Nous les refusons aujourd'hui. »

GCH

UN PARCOURS DIFFICILE

Le centre sportif régional n'est pas sûr de sortir de terre qu'il a déjà une histoire chahutée. De fait, on en parle dans le district depuis une quinzaine d'années. Etude de faisabilité, choix du site et appel d'offres plus tard, un jury sélectionne un projet en septembre 2015. Mais le dauphin du concours fait recours, bloquant la procédure durant près de deux ans. Finalement, un compromis est trouvé entre les deux candidats pour élaborer ensemble le projet. Ce consortium va construire le centre et choisir l'exploitant alors que l'Association intercommunale Sports en Gruyère en est le maître d'ouvrage. GCH